L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NOUVELLE-ORLÉANS

DIMANCHE 16 AVRIL 1882.

Les causes et les effets.

La situation politique [illegible] nouvelle vient de se détendre d'une façon très remarquable, et, à notre avis, entièrement satisfaisante. Il n'est pas, cependant, hors de propos de jeter un coup d'œil sur la crise d'où nous sortons, pour tâcher d'éclairer la marche, dans l'avenir.

Nous n'avons plus à apprécier, ici, les causes de la chute de M. Gambetta; nous les avons assez souvent exposées et analysées; nous avons dit pourquoi, quand et de qui, après sa sortie du Ministère, l'idole de M. Gambetta. Il était assez grand, assez fort, il avait, dans le pays, une popularité et une puissance d'action suffisantes, pour n'être point obligé de recourir à une politique d'opposition contre ses successeurs. Nous avons dit plus: nous avons dit que M. Gambetta aurait grandi encore dans l'estime de la France en prêtant, au nouveau cabinet, composé, après tant, d'hommes qui avaient voté pour lui et qui, dans tous les cas, n'étaient point ses adversaires, un concours généreux, en l'aidant dans la voie des réformes et des progrès à poursuivre. Or, de la scène, [illegible] bien des difficultés et surtout [illegible] les mêmes, et des [illegible] les derniers événements, ont envenimées.

Il n'en a point été ainsi. Dès le lendemain de la constitution du nouveau ministère, les amis de M. Gambetta et les journaux qui soutiennent sa politique, la *République française*, spécialement, ont commencé, contre la Chambre et contre le cabinet, une campagne très ardente, et formulé des accusations et des griefs d'une évidente exagération pour les uns et d'une criante injustice pour les autres. Un groupe s'est reconstitué, dans la Chambre, qui a repris le nom d'Union Républicaine, avec la pensée de soutenir obstinément la politique, ou plutôt la personne de M. Gambetta. En fait, la majorité républicaine s'isole et s'entoure comme en deux.

Mais l'exagération même de l'action opposante des amis de M. Gambetta, et la polémique acerbe de ses journaux, ont ramené, à beaucoup de bonnes volontés, le fait, que la raison qu'on leur avait mis'tait point bonne, et ne menait à rien, puisque, de toute évidence, le retour de M. Gambetta, au pouvoir, était impossible avec cette Chambre, et que cette Chambre ne veut point s'en aller. Dans ces conditions, beaucoup ont examiné ce qu'ils ont en face d'eux. Ils ont vu un gouvernement composé d'hommes de valeur et de bonne volonté, animés du vif et sincère désir de marcher en avant, et de faire bien les affaires du pays et de la République. Et ils ont compris que, ce qu'il y avait de mieux, pour eux, s'était, au lieu de continuer ces hommes, au lieu de leur faire une opposition disqualifiante, [illegible] dans la rancune et l'égoïsme, [illegible] de les aider dans leur œuvre patriotique.

C'est ce qui explique comment la commission du budget a été composée telle que nous le voyons. La *République Française* [illegible] qu'on a systématiquement écarté ses amis, même les plus capables. Ce que l'on a écarté, dans les bureaux, ce sont les hommes qui ont fait une opposition *systématique* au projet de budget.

L'on ne saurait exiger, pourtant, d'une majorité, qu'elle élise des hommes qui sont d'un avis contraire au sien. Cela ne s'est jamais vu. Or, du moment où la majorité adhérait, en principe, au système du gouvernement, il était assez naturel qu'elle n'allât pas des hommes qui délaissaient vouloir le représenter et le combattre.

Le résultat—et nous le déplorons pour notre part—n'est une diminution énorme de l'influence de M. Gambetta, qui n'est plus, à coup sûr, le chef de la majorité. Mais à qui la faute et la responsabilité? sinon à ceux qui, après sa chute du pouvoir, au lieu de garder l'attitude à la fois digne et haute qui s'imposait à eux, se sont livrés à des récriminations sans fin, et ont essayé de décourager, tout à la fois, le Ministère et le ministère, en les représentant comme impuissants, destinés à s'agiter dans le vide et la stérilité?

Or, il nous semble bien, pourtant,—et tout le monde le voit—que, pour un ministère qui ne fait rien, dit-on, on compte, depuis deux mois, d'assez bonnes choses à son actif.

Le lot sur l'élection des maires et sur l'exemption des plus imposés; le projet de réforme de la magistrature, que la commission fait pas accepter, à peu près dans toutes ses parties; le projet de loi sur le recrutement, déposé sur le bureau de la Chambre des députés; le projet de loi sur la modification des attributions des préfets, en ce qui concerne les Conseils municipaux et l'adoption de leur budget, attributions transportées à la commission départementale du Conseil général; la magistrature, l'armée, l'administration, objets pour Amener de réformes profondes, nous demandons si cela est le fait d'un ministère qui ne fait rien?

C'est précisément l'injustice même de ces critiques qui a tourné contre ceux qui les ont formulées, et qui a amené au cabinet le concours dont certainement il est digne, et dont il profitera pour réaliser tout le bien désirable. Le mal en sera bien, du reste, [illegible] la diminution du prestige de M. Gambetta [illegible] nous activera ce qui va faire..... et non à côté. Quant à nous, notre conviction est que, maintenant, la détente étant faite, et le ministère se trouvant en face d'une Chambre et d'un Sénat sympathiques, dans leur majorité, l'on va pouvoir marcher, et bien et pilement marcher.

(*Le Journal du Havre.*)

Les premières vignes de la Champagne.

Il est beaucoup parlé de vignobles et de vins à cause du phylloxéra. On discute partout dans les Sociétés agricoles et l'on fouille encore le sujet de ce fléau dévastateur. Trouvera-t-on un remède?

Une région aloon épargnée, mais la moins malheureuse cet, assurément, la Champagne. [illegible] produit le célèbre nectar est des plus intéressantes. En voici les plus curieux épisodes.

[illegible] le Champagne pareil remonter à époque [illegible] ne fait guère qu'un quatorzième siècle que cette culture prit du développement et que le produit devint un élément de commerce et un objet de consommation. Les attentions vins de cette contrée furent mentiés après [illegible].

Sous François II, en 1560, la queue, [illegible] de la valeur à un muid et demi, coûtait 365 livres ouvrées, ou vendait 19 livres. On était loin de la valeur que on liquide à atteinte aujourd'hui. Le muid, il y a trois siècles, se livrait au prix que vaut le litre de nos jours.

Depuis 1560 jusqu'au dix septième siècle, la renommée des vins de Champagne ne fit que s'accroître, de telle sorte qu'en 1694 ils étaient vendus au prix énorme de 1,000 fr. le muid et 5 denrées.

François Ier, Charles-Quint, Henri VIII, Léon X, possédaient des vignes à Ai. Lorsque Charles-Quint, après son abdication en faveur de son fils Ferdinand, se retira au monastère de Saint-Just, dans l'Estramadure, en 1555, il donna l'ordre de faire transporter dans ses celliers de sa nouvelle résidence plusieurs muids de la récolte de ses vignes de Champagne. Ce fut une de ses occupations de matière en faisant le liquide pétillant, et, quand il ne démontait pas les pendules du monastère, il buvait et encapuchonnait de parchemin ses bouteilles d'Ai.

Sous Louis XIV, Saint-Evremond, le comte d'Olonne et le marquis de Bois Dauphin, gourmets émérites et membres du fameux Ordre des Coteaux, n'adoraient leur table que les vins d'Ai, d'Hautvillers et d'Avecay.

La Faculté de Médecine, sollicitée par des intérêts, se réunit extraordinairement et, dans une séance mémorable, déclara officiellement que le vin de Champagne était non seulement le meilleur, mais encore le plus salutaire de tous les vins.

Les médecins traitaient toutes les maladies régnant au Champagne et n'en faisaient point exception. [illegible] Pagon, le médecin [illegible] le Champagne [illegible] et Ela Emonde."

Tout qui rôle ne manqué à ce glorieux [illegible] chantèrent à l'envi le champagne [illegible].

Un rien et l'on chantait les ballades en son honneur.

Mais un jour arriva que la réputation du vin de champagne éveilla la jalousie des propriétaires de la Bourgogne.

En 1663 éclata la lutte entre les deux crûs. Un Champagne est ses pobles et ses orateurs.

La Bourgogne ses écrivains et ses avocats. Il y eut à Paris des conférences où se discutait le mérite des deux vins.

Quiqui dommait des rhumatismes cela [illegible] Champagne: [illegible] le cœur et le cerveau et [illegible] ses congestions cérébrales, etc.

Les auteurs se prononçaient [illegible] n'eut fin qu'après que la Faculté [illegible] le prix à celui qui démontrerait dans une thèse la supériorité d'un cru sur l'autre.

Elle décrouna la thèse qui proclamait que le meilleur correctif du vin de Champagne était le vin de Bourgogne, et pour neutraliser le fâcheux effet des deux, il fallait boire une bouteille de chaque.

L'histoire fut complète alors, et les deux vins devenus bons amis, figurèrent côte à côte sur la table de tous.

Le *Figaro* rapporte une histoire de mariage qui ressemble à un désenchant de [illegible]

"Il y a une quinzaine d'années, M. Hébert, le peintre célèbre, faisait le portrait de la duchesse de Noailles. Il travaillait en même temps à un tableau de genre représentant une petite Italienne d'une telle beauté qu'il semblait impossible qu'il en existât réellement une pareille. La duchesse le sut.—Comment! avez-vous un modèle et réalisez cet idéal? demande-t-elle.—Je n'ai fait que copier, répondit le peintre; et il présenta son petit modèle, qui était en changeant revêtue que de cheveux. Les richesses, dit-elle, conseillant aussitôt à causer, ravaillant à grande flamme les belles choses. Quel plus bel ornement pourrait-on rêver pour un salon que cette jeune fille, si elle était bien élevée!—L'idée frappe la duchesse, et tandis que le tableau d'en allait dans la collection Rothschild, la Fornarina, le petit modèle, qui s'appelait Pasqua Maria, et que ses parents avaient volontiers cédé contre une certaine somme, entrait chez Mme de Noailles.

Elle l'élevait à bêtéd en 1872 dans l'incendie du château de Ferrières, mais Pasqua Maria a grandi et est devenue l'adorable Elle qu'elle promettait d'être. Un Anglais plusieurs fois millionnaire, familier de la maison de Noailles, s'éprit d'elle, et, malgré sa naissance infâme, la demande en mariage: il vient de l'épouser.

—On sait que M. de Mahy, le nouveau ministre de l'agriculture, en France, descend d'une très ancienne et très honorable famille de l'Orléanais et du Blaisois, qui compte dans son passé des alliances royales.

A partir le dix-huitième siècle les de Mahy portaient le titre d'écuyer, et l'un des membres de cette famille périt aux Croisades. En 1790, Thomas de Mahy marquis de France, accusé de complicité royaliste fut pendu en place de Grève pour avoir voulu sauver le roi et la royauté. Il avait épousé Caroline, présidente d'honneur de Bourbon Shaunbourg, [illegible] avec la reine Marie-Antoinette. En 1793, l'aîné d'un rameau [illegible] fut enfermé comme suspect à la prison de la Bouquette. Son fils a fait comme chef de bataillon les guerres de Flandre sous Louis XVI.

Plusieurs fois dans le Blaisois ont donné à cette famille les titres de seigneurs de Dampierre, de Pleuis, de Cormeud, de Châteny, de Savonnière, etc., etc.

A l'exception du nouveau ministre de l'agriculture, tous les membres de la famille de Mahy appartiennent à l'opinion royaliste.

—Voici un piège à hannetons très ingénieux dont on parle dans le dernier numéro de la *Nature*, et qui a été imaginé par M. Volmier, à Moutes. L'appareil, d'une grande simplicité, se compose d'une lampe à pétrole protégée par des glaces, ou d'une lanterne ordinaire placée à la partie supérieure d'un bâtis mobile en bois. Au pied des glaces, on dès carreaux de la lanterne, est pratiqué une ouverture en forme d'entonoir, qui aboutit à un tube en [illegible].

Lorsque cette lanterne est placée à deux mètres différents au moyen de tiges mobiles. On voit tout de suite comment les [illegible] se prennent. L'appareil est [illegible] les arbres et les taillis infestés. Aussitôt la lampe allumée, les hannetons se réveillent et viennent en foule se précipiter contre les carreaux. Le vicomte du chou les fait tomber d'abord dans l'entonoir,—puis dans le sac [illegible] qu'on ne revient pas."

Quand ce songe aux ravages effrayants que la larve des hannetons, le ver blanc, exerce sur les récoltes, on ne désespère pas en cytéraie, très ingénieux, très simple, que chacun peut facilement réaliser, pour se débarrasser de ces destructeurs [illegible] qui le sait se remplir chaque [illegible].

Toujours les effets du krach de la Bourse.

Un chapelier se présente chez un de ses clients, se fâchant à la main; elle s'élève à 22 francs.

—Impossible de mettre cette fâtture, s'écrie le client; j'ai perdu la dernière dernière deux cent vingt-deux millions!

—Un de nos bons ouvrés entre dernièrement à Philharmonie de Londres, où l'on jouait une "pantomine."

Pendant deux minutes, il se contente de prêter l'oreille au tonnerre des forces, de se prendre, de faire de sa main un cornet acoustique, etc.

Enfin, n'y tenant plus, il se lève en criant d'une voix farouche:

—Plus haut, donc, plus haut!

Dites donc, brigadier, voilà Pitou qui dit comme ça du 9ème figure ses étoiles! Qu'est qu'il dit mal?

—Il veut nous faire voir comme mal des connaissances grammaticales, vous nourrisez qu'un dit également.

—On demande, il y a peu de temps, un jeune homme de Bourse, à un opticien, pour voir quelque, mais très prudent, et qui portait d'autre des valeurs qui ont subi des dernières jours la baisse que l'on sait:

—Un avez vous de ces notions-là?

—Mai, pas si bête! quand on a, de ces notions-là, on [illegible] bien; mais on ne [illegible] pas.

—Pendant cet domestique [illegible] ses maîtres.

—Pourquoi monsieur ne se présente-t-il pas à l'Académie? lui dit-il Pantoufle; je lui donnerais l'occasion de faire des visites.

Un joli mot et bien naïve d'un chroniqueur jeune homme s'illustre à l'école nége, de la maladie du cabotinage.

—J'arrive, lui dit un de ses amis, de mourir de l'ennuie. Quels artistes que ceux de la Comédie-Française! Quelle [illegible] de la salle, comme n'est intéressé, comme c'est [illegible].

—Pouh, fait l'auteur d'un tout dédégueux, *ils ont fait pu si souvent!*

Deux voyous montent sur l'omnibus:

—C'est pas la peine de mon matin à deux pour payer six cous, fait Polyte.

—Eh bien! Polyte, ne te gêne pas, répond Gugus.

—C'est que..... voilà, répète Polyte, mat, j'ai pas l'rond.

Extrait d'une lettre de Tunisie [illegible] en famille par Bouleron, fédérer de [illegible] chasse du 229e de ligne (nous ne respectons pas l'orthographe):

"Ma mère porte bien, on a bu du bon vin, mais il faudrait m'envoyer du [illegible] pour en cabotor, parce que j'ai [illegible] beaucoup.

"Jugez en; la caverne est située en haut d'une montée tellement haute qu'on est obligé de laisser son fusil et son sac en bas.... et de revenir les chercher."

Un Anglais [illegible] Tuesday [illegible] dont on parle dans le dernier numéro de la *Nature*, et qui a été imaginé par M. Volmier, à Moutes. L'appareil, d'une grande simplicité, se compose d'une lampe à pétrole protégée par des glaces, ou d'une lanterne ordinaire placée à la partie supérieure d'un bâtis mobile en bois. Au pied des glaces, ou des carreaux de la lanterne, est pratiqué une ouverture en forme d'entonoir, qui aboutit à un tube en [illegible].

Lorsque cette lanterne est placée à deux mètres différents au moyen de tiges mobiles. On voit tout de suite comment les [illegible] se prennent. L'appareil est [illegible] les arbres et les taillis infestés. Aussitôt la lampe allumée, les hannetons se réveillent et viennent en foule se précipiter contre les carreaux. Le vicomte du chou les fait tomber d'abord dans l'entonoir,—puis dans le sac [illegible] qu'on ne revient pas."

Quand ce songe aux ravages effrayants que la larve des hannetons, le ver blanc, exerce sur les récoltes, on ne désespère pas en cytéraie, très ingénieux, très simple, que chacun peut facilement réaliser, pour se débarrasser de ces destructeurs [illegible] qui le sait se remplir chaque [illegible].

Un jeune homme [illegible] Tuesday [illegible] dont on parle dans le dernier numéro de la *Nature*, et qui a été imaginé par M. Volmier, à Moutes. L'appareil, d'une grande simplicité, se compose d'une lampe à pétrole protégée par des glaces, ou d'une lanterne ordinaire placée à la partie supérieure d'un bâtis mobile en bois. Au pied des glaces, ou des carreaux de la lanterne, est pratiqué une ouverture en forme d'entonoir, qui aboutit à un tube en [illegible].

Lorsque cette lanterne est placée à deux mètres différents au moyen de tiges mobiles. On voit tout de suite comment les [illegible] se prennent. L'appareil est [illegible] les arbres et les taillis infestés. Aussitôt la lampe allumée, les hannetons se réveillent et viennent en foule se précipiter contre les carreaux. Le vicomte du chou les fait tomber d'abord dans l'entonoir,—puis dans le sac [illegible] qu'on ne revient pas."

Quand ce songe aux ravages effrayants que la larve des hannetons, le ver blanc, exerce sur les récoltes, on ne désespère pas en cytéraie, très ingénieux, très simple, que chacun peut facilement réaliser, pour se débarrasser de ces destructeurs [illegible] qui le sait se remplir chaque [illegible].

Toujours les effets du krach de la Bourse.

Un chapelier se présente chez un de ses clients, se fâchant à la main; elle s'élève à 22 francs.

—Impossible de mettre cette fâtture, s'écrie le client; j'ai perdu la dernière dernière deux cent vingt-deux millions!

—Un de nos bons ouvrés entre dernièrement à Philharmonie de Londres, où l'on jouait une "pantomine."

Pendant deux minutes, il se contente de prêter l'oreille au tonnerre des forces, de se prendre, de faire de sa main un cornet acoustique, etc.

Enfin, n'y tenant plus, il se lève en criant d'une voix farouche:

—Plus haut, donc, plus haut!

Dites donc, brigadier, voilà Pitou qui dit comme ça du 9ème figure ses étoiles! Qu'est qu'il dit mal?

—Il veut nous faire voir comme mal des connaissances grammaticales, vous nourrisez qu'un dit également.

—On demande, il y a peu de temps, un jeune homme de Bourse, à un opticien, pour voir quelque, mais très prudent, et qui portait d'autre des valeurs qui ont subi des dernières jours la baisse que l'on sait:

—Un avez vous de ces notions-là?

—Mai, pas si bête! quand on a, de ces notions-là, on [illegible] bien; mais on ne [illegible] pas.

—Pendant cet domestique [illegible] ses maîtres.

—Pourquoi monsieur ne se présente-t-il pas à l'Académie? lui dit-il Pantoufle; je lui donnerais l'occasion de faire des visites.

Un jeune homme [illegible] Tuesday [illegible] dont on parle dans le dernier numéro de la *Nature*, et qui a été imaginé par M. Volmier, à Moutes. L'appareil, d'une grande simplicité, se compose d'une lampe à pétrole protégée par des glaces, ou d'une lanterne ordinaire placée à la partie supérieure d'un bâtis mobile en bois. Au pied des glaces, ou des carreaux de la lanterne, est pratiqué une ouverture en forme d'entonoir, qui aboutit à un tube en [illegible].

Lorsque cette lanterne est placée à deux mètres différents au moyen de tiges mobiles. On voit tout de suite comment les [illegible] se prennent. L'appareil est [illegible] les arbres et les taillis infestés. Aussitôt la lampe allumée, les hannetons se réveillent et viennent en foule se précipiter contre les carreaux. Le vicomte du chou les fait tomber d'abord dans l'entonoir,—puis dans le sac [illegible] qu'on ne revient pas."

Quand ce songe aux ravages effrayants que la larve des hannetons, le ver blanc, exerce sur les récoltes, on ne désespère pas en cytéraie, très ingénieux, très simple, que chacun peut facilement réaliser, pour se débarrasser de ces destructeurs [illegible] qui le sait se remplir chaque [illegible].